



VENTOUX CLASSIC 2020
10^{ème} Montée historique MALAUCENE / MONT VENTOUX
26 AVRIL 2020
BULLETIN D'ENGAGEMENT SIDE CAR

PILOTE :

Nom : Prénom : Groupe sanguin :
Adresse :
Code Postal : Ville : Tél :
Date de naissance : E-mail : (lisible)
Permis de conduire n° Délivré le Cat
Valable le 26 Avril 2020 et non suspendu

Je souhaite m'engager à la Démonstration non chronométrée VENTOUX CLASSIC du 26 avril 2020 en side-car dans la catégorie suivante (*encadrer la catégorie*)

Catégorie Tourisme ou Rallye

Catégorie Course ou Prototype

Marque de la machine : Marque du side (ou du châssis):.....
Marque Moteur :Cylindrée Année : (Joindre une photo de profil)
N° d'immatriculation (si machine immatriculée)
Compagnie d'assurance N° de contrat

PASSAGER :

Nom : Prénom : Groupe sanguin :
Adresse :
Code Postal : Ville : Tél :
Date de naissance : E-mail : (lisible)

MONTANT DE L'ENGAGEMENT : 75 €

Important : Ce montant ne comprend pas le montant éventuel de l'assurance RC à la journée pour les side cars qui ne seraient pas assurés à l'année.

Le contrat d'assurance RC à la journée doit être souscrit directement par le concurrent au moins 48 h avant la démonstration et son montant réglé à l'assureur qui lui fera parvenir par mail ou par courrier l'attestation à présenter lors du contrôle administratif.

Aucun attelage non assuré ne sera autorisé à prendre le départ.

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT : 31 Mars 2020

Attention : La date limite indiquée ci-dessus est la date à partir de laquelle une pénalité de 5 € sera appliquée sur le montant de l'engagement. Toutefois, les engagements pourront être clos avant cette date si le nombre maximum d'engagés indiqué à l'article 7 du règlement particulier est atteint avant le 31 Mars 2020. Dans ce cas, les pilotes ayant envoyé leur engagement avant la date limite seront placés en liste d'attente.

Engagement et règlement à adresser à : **J.R.MARMELET, 326 Chemin de Perrotin, 84570 VILLES SUR AUZON**

- **Chèque** à établir à l'ordre de : **Association MC2A**. Ce chèque ne sera encaissé qu'après l'épreuve.
 - Ou **virement bancaire** sur compte MC2A **IBAN : FR76 1131 5000 0108 1290 8843 481 BIC : CEPAFRPP131**
- En cas de paiement par virement indiquer : VENTOUX CLASSIC 2020 + Nom et prénom du pilote

Repas du Samedi soir : Ce repas sera organisé à la salle des fêtes de Malaucène dans le village. Le nombre maximum de convives sera de 200. Les inscriptions au repas seront prises par ordre d'arrivée dans la limite de ce nombre maxi. Aucune réservation au repas ne sera faite si le paiement n'est pas joint. Ce paiement sera remboursé au concurrent lors du contrôle administratif si son inscription ne peut pas être prise en compte car le nombre maxi de participants est atteint.

Récapitulatif : Engagement VENTOUX CLASSIC = 75 €
Repas Samedi soir :x 25 € =.....
TOTAL : =.....

J'atteste avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et de l'annexe assurances et l'accepter sans réserve.

Date et signature du pilote avec la mention manuscrite « Lu et accepté »